

**ASSOCIATION DES LOUEURS EN MEUBLES
ET PROPRIETAIRES DE LA VALLEE DE MERIBEL**

Impasse du Verger, 73550, Les Allues

Procès- verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 août 2019
A Les Allues, 73550, salle de l'Alluétaise à la Maison des Générations.

La séance est ouverte à 17H30.

Présents (9): Lionel David, Dany Baroni, Jacques Salaün, M. et Mme Frédéric Le Feuvre, Bruno Ribier, François Humblot, Philippe Goupit, Patrick Barzowski

Représentés (6): Christophe Tison, Daniel Delorge, Philippe Laissus, , Benjamin Michaud, Christiane Raffort, Elizabeth Logan

Lionel DAVID, Président, remercie les présents de leur implication et informe l'assemblée que, à l'unanimité, le COMEX de l'OT a décidé de confier le marketing station à un nouvel intervenant, la société Jetpulp.

Dany Baroni (qui représente notre association au Conseil d'Administration de l'OT) expose qu'une réglementation récente impose aux offices de Tourisme de se regrouper, au plus tard le 31 décembre 2019, au sein de la communauté de communes (celle de Val Vanoise regroupe 9 communes: Les Allues, Courchevel, Bozel, Pralognan, Montagny, Champagny, Brides-les-Bains, Planay et Feissons-sur-Salins). Une dérogation (qui pourrait n'être que provisoire) était possible pour les communes qui tenaient un conseil municipal pendant une période donnée. La commune de Courchevel ayant fait le nécessaire, son OT pourrait conserver son autonomie (tout au moins pendant un certain temps).

Cette obligation a des conséquences importantes:

- A ce jour, il est totalement impossible d'obtenir des informations sur l'organisation de la nouvelle structure, le directeur actuel de l'OT de Méribel étant lui-même dans l'ignorance.
- La Vallée des Belleville ne fait pas partie de la même communauté de communes. Se pose donc la question de la politique et de la commercialisation du label 3 Vallées qui a fait l'objet d'une importante promotion depuis plusieurs années.
- S'ajoute le fait que des élections municipales se tiendront en 2020 et que cela pourrait entraîner des modifications dans les collèges invités à siéger dans les organes représentatifs du nouvel OT (CA et COMEX).

Tous les membres présents s'accordent pour souligner la nécessité pour notre association de maintenir, voire d'amplifier, notre lobbying auprès des autorités (Mairie, OT) afin de ne pas être écartés de la nouvelle structure.

Lionel David va travailler avec Bruno Ribier sur des améliorations du site Internet avec, si possible, la création d'un code d'accès spécifique pour chaque membre afin notamment de permettre une diffusion plus sécurisée des vouchers de réduction auprès des partenaires.

Noura Benhamouche, embauchée en septembre 2018 pour effectuer des travaux de secrétariat, vient de nous informer que ses activités professionnelles ne lui permettent pas de poursuivre son travail au sein de l'association. Il est décidé de ne pas procéder à son remplacement. Frédéric Le Feuvre s'est proposé pour prendre en charge bénévolement une partie des charges administratives. Le conseil d'administration l'en remercie.

Conformément à l'article 13 des statuts, il est procédé au renouvellement des membres du Conseil d'Administration. Lionel David et Christophe Tison présentent à nouveau leur candidature et sont renouvelés à l'unanimité, Lionel David étant renouvelé comme Président. Philippe Goupit, François Humblot et Daniel Delorge présentent également leur candidature et sont également élus à l'unanimité. Fabrice Clauzel n'ayant pas renouvelé sa cotisation n'est plus membre de l'association.

Les membres présents constatent que le nombre d'adhérents à l'association se maintient autour de la cinquantaine ce qui n'est pas satisfaisant si nous voulons nous faire entendre. Il est convenu que chacun fasse des efforts pour trouver de nouveaux membres. Des flyers vont être imprimés et distribués (dans les boîtes aux lettres, chez les commerçants, à la mairie et à l'office de tourisme) afin de mieux faire connaître l'association.

Lionel David pose la question de la meilleure période pour la tenue de notre assemblée générale. A l'unanimité, début août est choisi.

La politique de partenariat va être poursuivie. Lionel David informe l'assemblée que l'ESF porte de 5% à 10% le rabais consenti aux clients de nos adhérents.

Jacques Salaün, Trésorier, présente la situation de trésorerie de l'association pour la période 1^{er} juillet 2018 – 30 juin 2019:

| Recettes | | Dépenses | |
|-------------------------|----------|------------------------|----------|
| Cotisations | 1.070,00 | Salon Alpes Homes 2018 | 489,60 |
| | | Noura Benhamouche: | |
| | | - Médecine du travail | 138,00 |
| | | - Salaires + charges | 247,87 |
| | | OVH (site Internet) | 55,04 |
| | | Divers | 69,87 |
| Total | 1.070,00 | Total | 1.000,38 |
| Excédent de la période | 69,62 | | |
| Solde banque 30/06/2018 | 839,14 | | |
| Solde banque 30/06/2019 | 908,76 | | |

Il est à noter que ne sont pas compris dans les chiffres ci-dessus: 10 heures de travail de Noura Benhamouche (soit environ 240 €) et les honoraires de Bruno Ribier pour la création du site Internet (400 €).

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

La mairie va être approchée pour une demande de subvention et la possibilité d'utiliser les panneaux d'affichage de la commune pour communiquer sur nos actions.

Un rendez-vous va être organisé avec Anne Crousaz au sujet de la dissolution de l'ancienne association de propriétaires/loueurs et de la dévolution du solde de son compte en banque. Nous confirmerons que nous serions heureux d'accueillir tous les membres de leur association au sein de la nôtre en tant que membre et, pour ceux qui le souhaiteraient, au sein du conseil d'administration.

La séance est levée à 19H30.

Le Président,
Lionel David